

École maternelle la Ferme de Monsieur **Compte rendu du conseil école du 7 novembre 2017**

À 18 h 30 au sein de l'école sont présents :

Education nationale :

Madame Céline Cartier, classe 1, Madame Stéphanie Darchis, classe 2, Madame Liliane Léon, classe 3, Madame Sabine Coste, classe 4, Madame Nathalie Clerc, classe 5 et direction de l'école, M. Guillaume Frescaline , décharge de la classe 5, Mme Anaïs Arduise Pionné, classe 6, Mme Blandine Maillard, classe 7.

Représentants de parents d'élèves élus au conseil d'école :

M Larger, Mme Giraut, Mme Bartel, Mme Rubi, Mme André

Représentants de la mairie :

Madame Lévêque, adjointe au maire, Mme Cordoeiro, Responsable du service enfance.

DDEN

M Didier Fabre

Absences excusées :

M Marc Guével, IEN de la 10e circonscription.

1) Données école de 2017 :

Rentrée scolaire :

Une rentrée scolaire paisible, malgré des changements de dernières minutes .En effet, suite à une hausse significative des effectifs en fin d'année scolaire et durant les congés d'été, une classe supplémentaire a pu être ouverte dès vendredi 8 septembre 2017. Ce qui a généré une nouvelle structure, de nouveaux enseignants, la réaffectation des élèves dans les différentes classes.

Mme Clerc profite de ce conseil pour remercier l'ensemble des partenaires pour leur contribution au bon déroulé de cette rentrée : M. Guével, Inspecteur de la circonscription de Sucy-en Brie pour sa réactivité face à l'évolution des données, Mesdames et Messieurs les enseignants pour leur disponibilité et leur investissement afin d'accueillir du mieux possible les enfants, les personnels ATSEM pour leur aide, la municipalité pour la mise à disposition d'un demi poste supplémentaire d'ATSEM , enfin l'ensemble des familles pour leur compréhension et leur mobilisation à nos côtés pour expliquer ces changements aux élèves.

Une fois les déménagements et emménagements enregistrés depuis le début de l'année scolaire, l'effectif total de l'école s'élève aujourd'hui à 182 élèves répartis sur 7 classes soit une moyenne de 26 élèves par classe.

	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Classe 7	Totaux
PS			25		25	4		54
MS				26		22	11	59
GS	27	27					15	69
Totaux	27	27	25	26	25	26	26	182

Enseignants :

L'école accueille cette année de nouveaux enseignants : Mmes Arduise Anaïs et Maillard Blandine rejoignent l'équipe de façon provisoire. La première remplace Mme Morel qui a bénéficié d'un changement d'affectation de département après les opérations de mouvement définitif, la seconde est affectée sur l'ouverture de classe.

Mr. Frescaline Guillaume, affecté sur la décharge de direction est présent le mardi toute la journée
Mr Russo Mickaël, qui complète le mi-temps de Mme Coste est présent les jeudis et vendredis.

ATSEM :

L'équipe des ATSEM se compose de 5 personnes. Madame Pallares Elisabeth, qui a été en poste à l'Ecole Maternelle durant 28 années, a dû malheureusement nous quitter en raison d'un problème médical. Elle bénéficie aujourd'hui d'un reclassement. Tout le personnel de l'Ecole regrette déjà son absence. Sa bonne humeur, sa gentillesse tant envers les enfants qu'envers les adultes nous feront défaut. Mme Aouatif El Filali, qui travaillait précédemment à la crèche de Mandres-les-Roses, la remplace aujourd'hui. L'école est ravie d'accueillir un personnel qui connaît déjà quelques uns de nos petits élèves qui ont fréquenté par le passé la structure de petite enfance de la ville. Elle est affectée à la class3 de Petite Section.

Madame Renaud Véronique travaille auprès de la classe 5 de Petite Section.

Madame Villar Aline est auprès des classes 4 Moyenne Section le matin et 6 l'après midi PS /MS.

Mme Champion Sylvie est en alternance dans les classes de Grandes sections 1 et 2.

Enfin, Mme Baptisto Laura, qui a rejoint l'équipe cette année sur le demi-poste supplémentaire, est en renfort sur les classes 7 MS/GS et 6 PS / MS.

Mme Clerc rappelle combien les ATSEM ont un rôle important auprès des élèves en participant activement à l'éducation : le vivre ensemble, l'apprentissage de l'autonomie.

Aussi, l'arrivée d'une ATSEM supplémentaire est grandement appréciée. Même à mi temps, il est évident qu'une personne supplémentaire permet un meilleur climat dans les classes et participe au relais de la parole de l'enseignant, à l'encouragement et au cadrage des enfants.

Mme Clerc remercie la municipalité de l'effort budgétaire que cette embauche représente.

AVS :

Cette année, 5 élèves ont besoin d'un accompagnement par un Auxiliaire de Vie Scolaire.

Deux d'entre eux seulement bénéficient de cet accompagnement en classe à temps partiel par Mmes Isabelle Martin et Colleen Martins.

Nous pouvons remarquer, cette année encore, que malheureusement le temps qui s'écoule entre la demande officielle d'aide formulée par la famille en partenariat avec les différents professionnels encadrant l'enfant et l'accompagnement réel réalisé en classe par un auxiliaire, est toujours très long, de l'ordre de plusieurs mois. Cette situation est toujours très douloureusement vécue par tous : enfants, parents, enseignants.

Médecine scolaire :

Malgré le redécoupage de circonscription, le docteur Nathalie Fabre reste affectée sur notre école. Mme Clerc en est ravie. Il est évident que cela permet un suivi plus efficace des enfants. Rappelons qu'il est de la compétence du médecin scolaire de valider les PAI (Projet d'Accueil Individualisé) et d'autoriser l'école à détenir les médicaments nécessaires aux traitements des maladies longues dont certains enfants peuvent souffrir. Le nombre des PAI n'est pas en diminution : 8 cette année. Il est rappelé que le médecin scolaire coordonne également le dépistage médical des GS : tests de vue, audition et langage, effectués par l'infirmière scolaire.

Cette année encore, une visite médicale de dépistage a été organisée en direction des Moyennes Sections par les personnels de la PMI. Ces visites, qui se sont tenues avant les dernières vacances scolaires, sont d'une grande utilité. Elles permettent de déceler des troubles que les enfants parviennent à masquer aux adultes en compensant par toutes sortes de stratégies. Ainsi les soins nécessaires peuvent être mis en place rapidement.

RASED :

Depuis le rattachement de notre école à la circonscription de Sucy, Madame Elisabeth Freyermuth, devient notre psychologue scolaire référente. Comme par le passé, les familles pourront trouver aides et conseils en la contactant directement au numéro de téléphone affiché dans le hall d'entrée. En cas de répondeur, il conviendra d'indiquer clairement son nom et numéro de téléphone, les noms, prénoms de l'enfant concerné, ainsi que le nom de l'école et la classe fréquentée.

Organisation de la semaine scolaire :

Depuis le début de cette année scolaire, les élèves sont accueillis sur 4 journées pleines, le mercredi redevenu une journée libre. Malgré un retour à cette organisation décidé seulement au cours des derniers jours de l'année scolaire 2016-2017 et sa mise en place dès le 1^{er} septembre, nous n'avons eu aucun retour négatif ou de mécontentement concernant ce changement. Il semble donc que les familles apprécient ce retour à la semaine de 4 jours. Les enseignants reconnaissent également que cette pause au milieu de la semaine permet à tous de se ressourcer et d'aborder les « blocs » de 2 jours plus sereinement et efficacement.

Organisation des entrées et sorties de classe :

Depuis quelques mois, les élèves sont accueillis au portail de l'école et non plus accompagnés dans les classes par leur famille. Dans l'ensemble, cette nouvelle mesure est bien acceptée et comprise de tous.

Les élèves semblent fiers d'entrer seuls dans les locaux le matin. Cela les fait grandir.

Les représentants de parents élus remercient l'école d'avoir accordé une dérogation aux familles de Petites Sections et de leur permettre l'accès aux classes.

Ils demandent également qu'une personne puisse interroger le répondeur téléphonique avant le passage sur le temps périscolaire. En effet, il arrive qu'en raison d'un empêchement de dernière minute, certaines familles laissent des messages dans ce sens et qu'il serait souhaitable qu'enfants et enseignants en soient avertis. Mme Clerc affirme que cela est déjà réalisé dans la mesure du possible. Il lui est alors demandé d'organiser l'emploi du temps des ATSEM en fonction de ce besoin ressenti. Mme Clerc affirme que tous les personnels sont déjà en charge d'une mission quelques minutes avant l'ouverture des portes. Toutefois, elle s'engage, autant que possible, à améliorer la situation.

2) Vie scolaire :

Projet d'école :

L'élaboration et la rédaction du projet d'école sont toujours en cours. La direction des services de l'éducation Nationale accorde, un délai jusqu'aux congés de Noël afin de le finaliser. Une présentation de ce projet pourra être faite lors du deuxième conseil d'école.

Toutefois, Madame Clerc informe succinctement le conseil d'école des axes du projet d'école déjà retenus à ce jour.

Axe 1 : Elargir le parcours culturel avec un nouveau volet reposant sur l'art du son.

Chorale : Mobiliser la pratique vocale des élèves.

Découverte de musiques : Mobiliser l'écoute, conduire des réflexions

Apprécier les réalités sonores, musicales et culturelles de son environnement, connaître de grandes œuvres patrimoniales.

Axe 2 : Investir l'ère du numérique :

Renforcement du lien famille / école : rencontre et rendre compte du travail autour de l'outil « je valide » ; communications régulières et fréquentes avec l'utilisation d'outils numériques.

Axe 3 : Renforcer le langage oral : donner à chacun un bagage lexical et syntaxique commun en fin de Gs.

Journée du jeu de société :

Il y a quelques années, un groupe de parents d'élèves avait organisé et tenu la semaine des jeux de société à l'école en collaboration avec l'équipe enseignante. Cette manifestation avait été une réponse à un ressenti conjoint, exprimé par l'école et les représentants de parents d'élèves:

« les enfants semblent passer trop de temps seuls face aux écrans ».

Cette semaine avait été vécue de façon très positive par tous.

Malheureusement, suite aux événements dramatiques connus de tous et aux changements auxquels l'école a été confrontée au cours de ces dernières années (nouveaux programmes, nouveaux rythmes scolaires, plans vigipirate...) ont conduit l'école à suspendre ce type de manifestations.

Il semble aujourd'hui que malheureusement le contexte actuel soit installé pour de nombreuses années :

à l'école donc de s'adapter et de « faire » différemment.

Aussi, l'équipe enseignante propose de mener la journée du jeu au sein de l'école pour impulser, pourquoi pas, l'envie de jouer ensemble, avec l'autre, contre l'autre, l'envie d'être acteur, d'avoir des stratégies en lien avec ses pairs, ses proches... sans exclure les jeux de notre temps bien sûr.

Les familles seront sollicitées pour l'organisation de cette journée et garantir au maximum la sécurité des locaux. Toute participation des familles qui le souhaitent sera la bienvenue.

Une proposition de date est faite pour le mois d'avril 2018.

Les représentants de parents élus semblent ravis de cette proposition et rappellent qu'il existe une ludothèque à Villecresnes sur laquelle ils pourront s'appuyer.

Prix littéraire :

Un prix littéraire se tiendra en février/mars 2018. Le thème n'est pas encore arrêté.

Mme Clerc se propose d'accueillir les suggestions.

Cette manifestation sera suivie de « la fête du livre », qui cette année encore, sera organisée en fonction des contraintes en vigueur.

Une vente par correspondance des livres sélectionnés pour le prix littéraire, sera organisée afin de clôturer cette semaine.

Il est rappelé que les bénéfices de cette vente seront transformés en avoir chez notre libraire partenaire

« Le pain de quatre livres » situé à Yerres.

Découverte des arts du spectacle vivant :

Le projet pédagogique concernant les interventions en danse a été signé par la municipalité et par l'Inspection de l'Education Nationale. Comme chaque année, nous nous réjouissons tous, personnels et élèves de retrouver Mme Aline Querengässer prochainement.

Spectacle pour les élèves et festivités de Noël :

Un spectacle de Noël qui s'intitule « Le Noël de Néroline » sera proposé aux élèves le vendredi 8 décembre matin. Spectacle, financé par les budgets Mairie.

Un goûter de Noël sera organisé la veille des vacances. Les familles seront sollicitées pour l'apport de douceurs

Sorties scolaires :

Toujours en raison des recommandations données par le plan vigipirate et de la persistance de risques d'attentat, l'école reconsidère sa position et s'adapte en proposant cette année une sortie présentant toutes les garanties sécuritaires à l'ensemble des élèves.

Une sortie à la Ferme de St Hilliers sera donc organisée début juin.

Le transport se fera en autocar jusqu'à la ferme pédagogique dont l'accueil n'est destiné qu'aux scolaires (aucun autre public n'y est admis). L'établissement est clos comme l'atteste le document envoyé par la direction de la Ferme.

Un travail autour de cette sortie sera mené en amont et en aval dans les classes, et complexifié selon les différents niveaux.

Une autre sortie sera accordée aux classes de GS. Il s'agit des visites à l'école élémentaire afin d'assurer la liaison nécessaire.

Moment festif de fin d'année scolaire :

Les représentants de parents d'élèves souhaitent relancer un moment festif de fin d'année scolaire. Mme Clerc rappelle qu'elle ne souhaite pas engager la responsabilité de l'école sur ce temps. Les représentants de parents d'élèves réfléchiront à organiser ce temps et à en prendre la responsabilité.

Carnet de suivi :

Le carnet de suivi sera remis aux familles 2 fois dans l'année scolaire. La première rencontre individuelle se tiendra courant janvier et fera l'objet d'un rendez vous. L'outil sera sous la forme papier cette année encore. Une dématérialisation progressive est envisagée avec l'utilisation de l'application IPAD « je valide ». Celle-ci permettra une valorisation des progrès des élèves plus évidente et répondra davantage à la demande institutionnelle. Un deuxième rendez vous sera proposé aux familles des élèves qui le nécessitent. Les autres familles qui le souhaitent, pourront bien sûr rencontrer l'enseignant à leur demande. Ces derniers communiqueront sur leur disponibilité.

Une demande d'investissement en matériel Ipad est formulée à la municipalité.

Règlement intérieur :

Lecture et modification du règlement intérieur.
Celui-ci sera consultable dans les cahiers de liaison.

Finances :

Budget mairie.

Ces budgets alloués pour l'année seront entièrement engagés. Les commandes sont en cours.

Coopérative scolaire

Un premier appel de cotisation sera fait prochainement. Le second aura lieu en mars.
Le cahier de comptabilité sera présenté pour vérification lors du prochain conseil d'école.

Travaux :

Point sur les travaux :

Wifi : Le wifi existant est toujours défaillant. Mme Lévêque s'engage à faire venir une personne compétente pour sortir de cette situation.

La régulation du chauffage : Les problèmes de régulation de chauffage sont encore d'actualité.
Mme Cordoeiro en prend note.

Sécurité

Premier exercice d'évacuation :

L'exercice incendie s'est tenu le 17 octobre 2017.
Comme pour chaque premier exercice de l'année scolaire, enseignants et élèves sont prévenus.
Mme Clerc précise que l'exercice s'est déroulé de façon satisfaisante puisqu'il a été réalisé en 2 minutes et 41 secondes.

PPMS :

Le premier exercice de Mise en Sûreté des élèves et des personnels doit se tenir le 21 novembre prochain. Les familles seront tenues informées de la date par courrier.

Mme Clerc informe le conseil qu'un référent/police en charge des questions de sécurité sera sollicité prochainement, sorte d'audit des locaux et expertise des procédures retenues dans le PPMS. A leur demande, représentants de la mairie et de parents seront conviés sur ce temps.

Périscolaire :

Inscriptions sur le site internet : Les représentants de parents d'élèves nous informent avoir fait un sondage via facebook. Ils remontent le mécontentement des familles concernant les délais à respecter pour les inscriptions.

Ils informent également la Mairie des remarques reçues concernant la quantité et la qualité du goûter.

Mme Lévêque fait remarquer que celui-ci répond aux recommandations faites par les nutritionnistes sur le plan des quantités et des produits proposés aux enfants. Elle invite les représentants de parents à être présents aux commissions d'élaboration des menus.

Enfin, M Larger souhaite faire part des remontées de leur sondage : 92 % des familles ayant répondu à l'enquête, jugent « l'ambiance » générale de l'école comme « agréable ».

Fin du conseil d'école à 20 h 45. Il est rappelé que le compte rendu de ce conseil d'école sera prochainement disponible à la consultation sur le site de Mandres Les Roses, rubrique des écoles.

Les dates des prochains conseils d'école-sont :

mardi 6 mars et

mardi 5 juin 2018.

L'horaire proposé (18 h 00 ou 18 h 30) reste à fixer.